

CAFOC de l'académie de Versailles

TITRE PROFESSIONNEL DE FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

CAFOC de l'académie de Versailles - 19 avenue du Centre, 78280 GUYANCOURT

OBJECTIFS

Objectifs pédagogiques :

- Analyser une demande de formation, un cahier des charges, des référentiels d'activités et de certification
- Concevoir un parcours pédagogique intégrant la multimodalité
- Concevoir une progression pédagogique, puis un scénario pédagogique intégrant la multimodalité
- Animer ses actions de formation en intégrant des techniques pédagogiques actives et variées
- Repérer les apprenants en difficultés et leur proposer une remédiation concertée et adaptée
- Évaluer les acquis des apprenants à l'appui d'outils adaptés et permettant d'objectiver les observations
- Adapter son approche pédagogique aux particularités des apprenants : proposer des aménagements pédagogiques au regard de troubles « dys », des spécificités de l'adulte apprenant, de la dynamique des groupes, des théories de l'apprentissage, ...

Finalités :

- Améliorer ses démarches de conception, d'animation, d'évaluation des formations dispensées
- Intégrer la posture professionnelle de formateur professionnel d'adultes
- Obtenir la certification de TP FPA
- Développer une analyse réflexive sur sa pratique

Compétences visées :

	Appellations de CCP	Durée
CCP 1	Concevoir et préparer la formation	8 jours
CCP 2	Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants	7 jours
CCP 3	Accompagner les apprenants en formation	4 jours
CCP 4	Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises	6 jours

Lien vers la certification France compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37275/>

CONTENU

- Ingénierie de formation, ingénierie pédagogique : démarches méthodologiques, analyse de la demande, outils (dont Taxonomie de Bloom) et supports
- La réglementation de la formation professionnelle continue
- La multimodalité : aspects réglementaires et intégration aux parcours et scénario pédagogiques
- Capsule vidéo : scénarisation et outils de construction
- Les méthodes et techniques pédagogiques
- L'évaluation : panorama général, construction de grilles et outils
- Les spécificités de l'adulte apprenant : besoins et applications pédagogiques
- Les courants et concepts phares
- Les troubles « dys » et le handicap en formation professionnelle pour adultes
- La qualité en formation
- La veille professionnelle
- La posture professionnelle du formateur professionnel pour adultes
- La terminologie professionnelle adossée à la formation professionnelle pour adultes
- L'analyse de pratique professionnelle : méthodologie et pratique

TAUX DE RÉUSSITE

Taux de réussite 2023 : 89%

taux de satisfaction stagiaire 2023 : 98,1%

PUBLICS

- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 196 h

DATES

Date de début : 06 novembre 2025

Date de fin : 26 novembre 2026

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

- Justifier d'activité (salariée ou non, continue ou discontinuée) sur le champ professionnel du Titre professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes
- Adapter sa manière de communiquer aux enjeux des interactions
- Savoir rédiger des écrits élaborés
- Utiliser les ressources numériques en fonction de l'activité professionnelle et du contexte
- Être équipé d'un ordinateur et doté d'une connexion internet

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
Titre Professionnel de Formateur professionnel d'adultes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Face à face
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation via des synthèses, travaux corrigés et 4 ECF. La préparation et les épreuves de certification du TP FPA s'appuient sur les dossiers technique et professionnel.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les points forts de notre formation :

- Une formation qui s'insère dans votre vie professionnelle (2 à 3 jours par mois) mais dont la durée vous permet de progresser pas à pas
- A partir de votre expérience professionnelle, vous travaillerez à la construction de vos propres outils : progression pédagogique, scénario pédagogique, supports.
- Notre choix : le présentiel ! Pourquoi ?
 - Pour la richesse de la dynamique de groupe,
 - Parce que de très nombreuses formations se vivent déjà en distanciel
 - Pour plus de réactivité pendant les journées de formation
 - Pour échanger avec des pairs sur ses pratiques professionnelles
- Vous préparer tout au long de la formation aux attendus de la certification
- Engager une réflexion continue sur ses pratiques, ou la posture de formateur, et notamment lors de séances d'analyse de pratique
- Un accompagnement individualisé de 14h pour rédiger les dossiers de certification

Modalité de validation :

2 modalités au choix pour s'inscrire à la certification :

- **En VAE** : votre exercice en tant que formateur est >1607h
- **En formation** : votre exercice en tant que formateur est <1607h. Si vous choisissez cette modalité d'inscription, vous devrez exercer la fonction de formateur durant la formation.

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- [fiche-parcours-tp-fpa.pdf](#)

COÛT

Nous consulter

FINANCEMENT

- Auto-financement
- CPF
- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie

CONTACT

Directrice des études du CAFOC

Nadège Besson – 06 33 58 70 76 – nadege.besson-lucas@ac-versailles.fr

Conseillers en formation professionnels

Gaëlle Tanguy – 06 85 03 65 24 - gaelle.tanguy1@ac-versailles.fr

Jean-Christophe Lebrun - 06 03 82 14 17 - jean-Christophe.Lebrun@ac-versailles.fr

Assistante administrative

Françoise Maillet – 01 30 83 47 01 - francoise.maillet@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christelle DANY

christelle.dany@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

